



Syndicat Force Ouvrière des Personnels de la Ville

Et Administrations Annexes de Paris

2bis square Georges Lesage – 4^{ème} étage 75012 PARIS

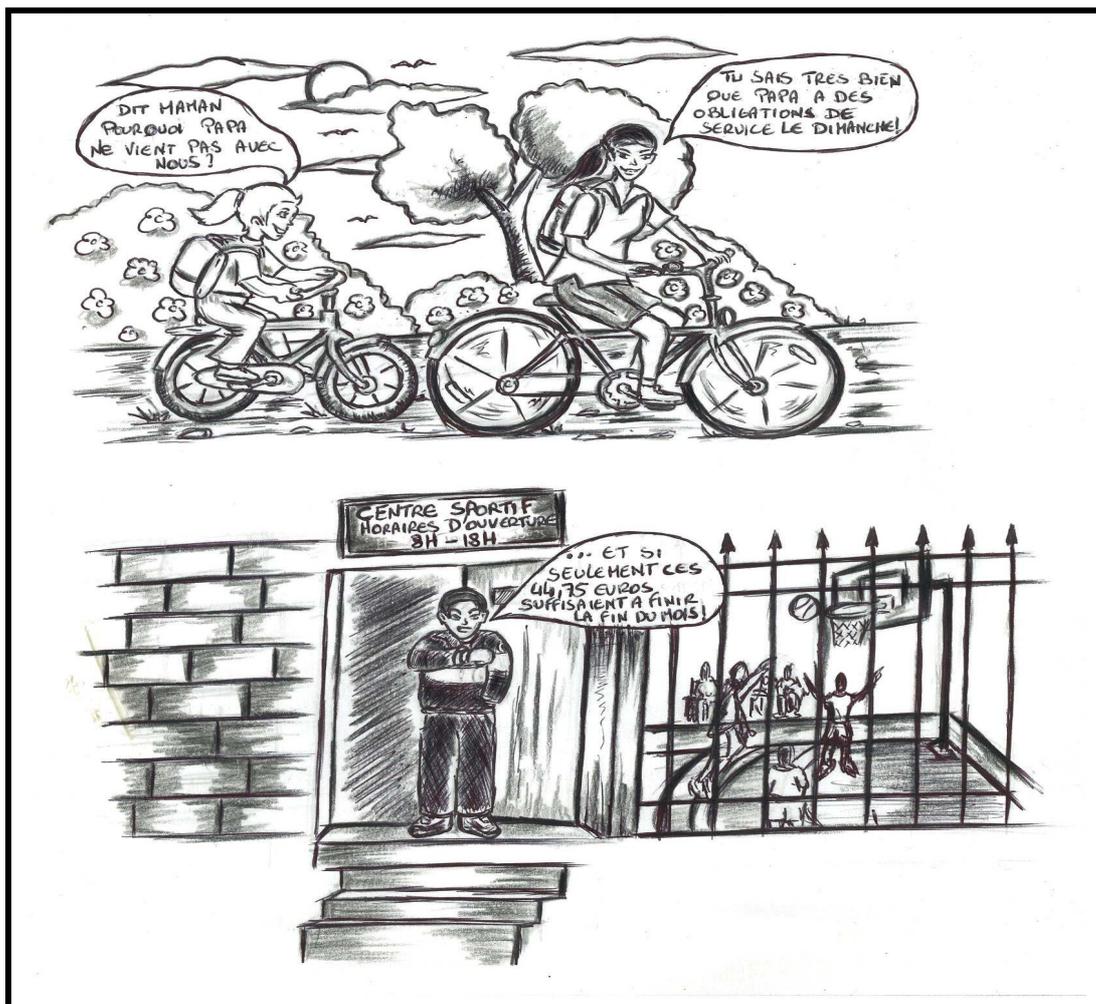
☎ 01 43 47 84 54 📠 01 43 47 84 55

syndicat.fo@paris.fr et <http://fo.villedeparis.overblog.com/>

Paris, le 15/11/13

180 EUROS PAR DIMANCHE TRAVAILLE

F.O appelle à la mobilisation de tous, agents DJS de la ville de Paris ainsi qu'aux sportifs et usagers des centres sportifs.



Le Maire de Paris peut-il tolérer des ruptures d'égalité de traitement pour le personnel ouvrier de service le dimanche ?

En effet, le Maire de Paris va devoir expliquer aux agents de la D.J.S mais aussi aux parisiens et aux parisiennes sa vision du social à l'égard des personnels les moins rémunérés en service le dimanche.

Pour **F.O**, il est juste que les agents des médiathèques de Paris perçoivent 100 euros de prime le dimanche pour 5 heures de service.

Pourquoi cette injustice et ce mépris à l'égard des agents de la direction de la jeunesse et des sports qui travaillent 10 heures, **chaque dimanche**, et perçoivent une prime de 44.79 euros

Nous demandons un réajustement de cette prime du dimanche à hauteur de 180 euros.

Cette prime est justifiée par notre amplitude horaire du dimanche ainsi que par la pénibilité et la polyvalence de notre profession :

- *Accueil / Comptabilité des caisses (piscine- tennis),*
- *Surveillance / Entretien (petits travaux) des locaux, montage des agrès,*
- *Nettoyages des locaux / Gestion intégrale des centres sportifs.*

Le pire est à craindre au regard des programmes des deux principales candidates aux prochaines élections municipales (mars 2014) :

Elles avancent le même projet de repousser nos amplitudes horaires au-delà du supportable, notamment le dimanche et lors des nocturnes pouvant aller jusqu'à minuit.

Et dans la plupart des centres, nous assurons ces services au pire seul, au mieux à deux.

**Tous avec Force Ouvrière pour la valorisation de
notre profession**

Un renseignement, une intervention

☎ : 01 43 47 84 57

syndicat.fo@paris.fr